

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « YELEN DECO » en abrégé « YELEN DECO S »

Siège Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY ANGRE,
Lot 600, Ilot 57

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 13 Jan 2023, et enregistrés au CEPICI 20 Jan 2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « YELEN DECO » en abrégé « YELEN
DECO S »

Objet : Décoration , Aménagement , Immobilier ,
commerce de matériaux de construction et divers. .Et
pour la réalisation de l'objet social : - l'acquisition, la
location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous
établissements financiers avec possibilité de donner en
garantie tout ou partie des biens sociaux. la prise en
location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société
existante ou devant être créée, et généralement, toute
opérations financières, commerciales, industrielles,
mobilières et immobilière, se rapportant directement ou
indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'
extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement
souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY ANGRE,
Lot 600, Ilot 57

Dirigeant(s) Mme SIDIBE L'HE-THY-EN NADEGE
(GÉRANTE)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B12-01686 du 20/03/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°22548/GTCA/RC/2023 du 20/03/2023

